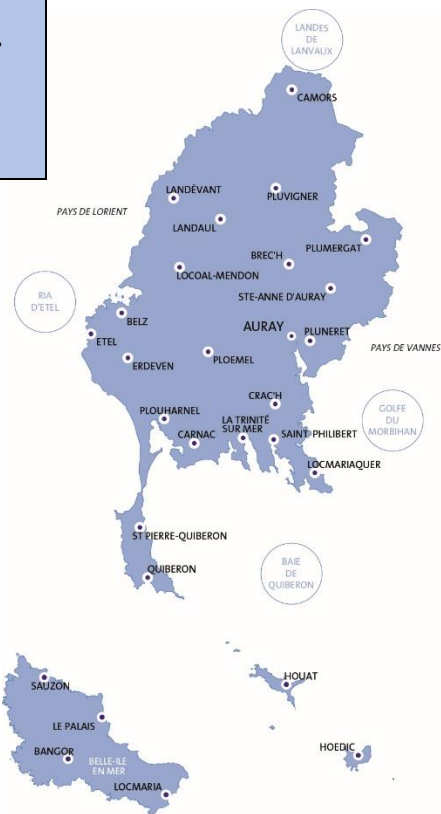


28 communes  
62000 hectares  
262 kms de façade  
littorale  
86 000 habitants  
37 000 actifs



## Étude Précarité et Aide alimentaire

### Comment répondre aux enjeux de l'aide alimentaire sur le Pays d'Auray ?

Depuis plus de 30 ans, la question de l'aide alimentaire est au cœur de notre société et de nombreux acteurs associatifs et locaux se mobilisent au quotidien pour aider les personnes en situation de précarité à se nourrir correctement.

Le contexte économique de la France ne fait qu'accroître cette précarité et l'aide alimentaire est plus que jamais d'actualité.

Au quotidien, il s'agit de lutter contre le gaspillage alimentaire, la précarité et de favoriser le lien et l'inclusion sociale. L'aide apportée doit s'adapter et évoluer avec les besoins des individus, tout en répondant aux objectifs précités, allant au-delà de la simple distribution alimentaire.

Sur le Pays d'Auray, en plus de la progression de la pauvreté, les associations, les bénéficiaires, les élus font le constat d'une aide alimentaire à bout de souffle, souhaitant se renouveler grâce à une organisation nouvelle et adaptée aux besoins des usagers, mais également face aux exigences réglementaires en vigueur.



Lieu de concertation, le Conseil de Développement du Pays d'Auray, s'est saisi de cette question, à la demande du Copessa (Collectif pour la Création d'une Epicerie Sociale et Solidaire).

Avec le concours financier de la Région Bretagne et du Pays d'Auray



Nous contacter : Conseil de Développement du Pays d'Auray  
Porte Océane – 40 rue du Danemark – BP 70 447 – 56 404 AURAY Cedex  
Mail : [codepa@pays-auray.fr](mailto:codepa@pays-auray.fr)  
Site : [www.codepa.wordpress.com](http://www.codepa.wordpress.com)  
Tél. : 02 97 56 45 45



Étude réalisée par Lucie COUSIN, dans le cadre de son stage de Master 2 de Politiques Sociales, Santé et Solidarité de l'Université de Bretagne Sud.

Synthèse – juin 2016

## CONSTATS

**1) La demande augmente de façon continue, bientôt les structures d'aide alimentaire satureront :**

Comme au niveau national, les associations du Pays d'Auray font face à une demande croissante. Dans un tel contexte, il est difficile de répondre aux attentes de chaque personne dans de bonnes conditions.

**2) Certains aspects tels que l'accueil, la qualité de la nourriture distribuée pourraient être améliorés :**

On se trouve face à un problème de taille : les produits distribués sont souvent inadaptés à la demande des bénéficiaires.

**3) Les exigences réglementaires en termes de distribution alimentaire deviennent de plus en plus contraignantes :**

Les associations se voient dans l'obligation d'adapter leurs locaux aux exigences réglementaires en vigueur. Mais, faute d'espace et de moyens, toutes ne peuvent pas répondre à ces critères.

**4) Les bénéficiaires recherchent plus qu'une aide alimentaire a proprement parlé. Il y a un réel besoin d'accompagnement et de lien social :**

Le problème majeur rencontré actuellement est que l'aide apportée ne semble plus correspondre aux besoins des individus. Les associations ne veulent plus se limiter à de l'aide purement alimentaire et les bénéficiaires ne souhaitent pas uniquement venir récupérer de la nourriture et repartir.

On observe aujourd'hui une nécessité d'accompagner les individus, dans l'ensemble de leurs difficultés et pas seulement d'un point de vue alimentaire.

**préconisations** denrées  
santé exclusion **élus** **aide**  
**codepa** **pays** **bénéficiaires**  
**associations**  
**territoire** **Précarité**  
**solidarité** **bénévoles**  
**projet** **épicerie** **alimentation**  
**sociale** **étude**

## PRÉCONISATIONS

**1. La communication et la coordination des acteurs de l'aide alimentaire**

*Mieux s'informer et donc mieux informer les bénéficiaires sur l'aide alimentaire existante.*

- utiliser l'outil créé par le CMS
- organiser une conférence entre les associations, les communes et les élus, afin de partager leur expérience sur l'aide alimentaire
- organiser une rencontre annuelle des CCAS du territoire

**2. La prise en compte des bénéficiaires**

*Remettre le bénéficiaire au cœur du dispositif, en lui apportant une aide plus respectueuse.*

Le lien peut être créé ou renforcé via :

- des ateliers organisés par les associations
- des temps d'échange avant ou après les distributions alimentaires
- l'organisation de sorties bénévoles/bénéficiaires
- l'aide dans les démarches administratives favorisant la réinsertion

**3. Les produits distribués**

*L'aide alimentaire actuelle joue d'avantage sur les volumes que sur la variété.*

- l'information sur les aliments doit être développée
- des partenariats avec les producteurs locaux peuvent être créés

**4. Épicerie sociale et solidaire**

*La création d'une épicerie sociale et solidaire répond à de nombreux besoins relevés durant l'étude.*

Ce type de structure permet de :

- responsabiliser le consommateur (gestion de son budget, choix des produits)
- tisser du lien (ateliers, aides administratives, écoute et soutien...)
- aider à la réinsertion (chantiers...)